

VÉDIE Joris
188 chemin de la fougasse – 34430 Saint jean de vedas

À qui de droit,

Rédigé à Saint-Jean-De-Védas, le 25.08.2025

Objet : Réserves concernant le projet de Contournement routier Ouest de Montpellier - COM

Madame, Monsieur,

Je souhaite vous faire part de mes vives inquiétudes concernant le projet de contournement routier Ouest de Montpellier. S'il est indéniable que le trafic entre les deux autoroutes doit être fluidifié, la solution envisagée aujourd'hui soulève de sérieux problèmes en raison de son tracé.

Implanter une telle infrastructure en plein cœur de Saint-Jean-de-Védas reviendrait à infliger une véritable **cicatrice au territoire**. Ce choix de localisation entraînerait une dégradation évidente et profonde du cadre de vie des habitants : **nuisances sonores et visuelles accrues, pollution renforcée, et dépréciation certaine des terrains et habitations proches**. Au-delà de l'impact humain et économique, ce projet conduirait également à l'artificialisation de sols naturels et agricoles (vignes avoisinantes), à la destruction d'habitats pour la faune et la flore et à une fragmentation écologique dont les effets sont irréversibles. Déjà que la commune connaît une urbanisation galopante qui transforme profondément Saint-Jean-De-Védas et ses alentours, ce projet viendrait sacrifier l'un des rares poumons encore à peu près préservés de cette ville.

Il n'est pas contestable qu'une solution routière est nécessaire pour répondre à la circulation autoroutière, mais elle doit être pensée autrement et ailleurs. Le tracé actuel ne fait que déplacer l'engorgement en **sacrifiant une commune et son environnement**. D'autres options, plus rationnelles et mieux intégrées au territoire, doivent être étudiées afin de concilier fluidité du trafic, écologie et respect de la qualité de vie des riverains.

En espérant que ces remarques seront prises en considérations, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération respectueuse.

Mr VÉDIE Joris